



BILAN 2008

GESTIONNAIRES

Maître d'ouvrage

MAIRIE DU MONASTIER SUR GAZEILLE

Exploitant

MAIRIE DU MONASTIER SUR GAZEILLE

RESSOURCE

Vous êtes alimentés par 1 captage :

- ◆ CHATEAUNEUF

Mise en place des périmètres de protection réglementaires effectuée.

TRAITEMENT

Votre eau est traitée par :

- ◆ CHATEAUNEUF

Traitement simple
- CHLORE

Ce bilan a été établi à partir des prélèvements effectués à la diligence de la DDASS entre 2004 et 2008



Après plusieurs jours d'absence, purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).



L'eau distribuée est peu fluorée. Un apport complémentaire est conseillé pour une prévention optimale de la carie dentaire.

Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.

QUELLE EAU BUVEZ VOUS ?

LE MONASTIER/GAZEILLE

Distribution LE BOURG

RESULTATS

BACTERIOLOGIE

Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux.

Pourcentage de conformité mesuré sur cinq ans : 90 %

Limites de qualité : 0 germes/100ml

QUALITE BACTERIOLOGIQUE SATISFAISANTE
sur les cinq dernières années.

Sauf incidents occasionnels, les eaux distribuées sont indemnes de germes indésirables.

MINÉRALISATION

Exprimée par la dureté de l'eau (ou TH) = teneur en calcium et magnésium dans l'eau.

Valeurs mesurées : mini. : 3,5 °F - maxi. : 4,7 °F - moyenne : 4,3 °F

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau très peu calcaire
pouvant favoriser la dissolution des conduites métalliques.
Eau naturellement agressive.

TURBIDITÉ

Matières en suspension dont l'excès donne un aspect trouble à l'eau

Valeurs mesurées : mini. : 0,0 NFU - maxi. : 0,5 NFU - moyenne : 0,2 NFU

Références de qualité : maxi. : 2 NFU

Aucun dépassement de la référence de qualité n'a été observé.

NITRATES

Elément provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels

Valeurs mesurées : mini. : 4,0 mg/L - maxi. : 4,9 mg/L - moyenne : 4,3 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Eau contenant peu ou pas de nitrates.

CONCLUSION

RESEAU FIABLE EAU DE QUALITE SANITAIRE SATISFAISANTE

**Toutefois, si vous avez des canalisations en plomb
et dans l'attente de leur remplacement, laissez couler l'eau plusieurs minutes
avant de l'utiliser pour la boisson.**

La saveur ou la couleur
de l'eau distribuée change ?

**SIGNEZ-LE A VOTRE
DISTRIBUTEUR D'EAU
(voir facture d'eau)**



Ces informations sont fournies par la DDASS de Haute-Loire,
en application du code de la santé publique.

Les résultats analytiques détaillés et le rapport annuel de la DDASS
peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

DDASS de HAUTE-LOIRE Service
Santé-Environnement
8, Rue de Vienne - 43000 LE PUY EN VELAY
Tel : 04.71.07.24.00



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES
SANITAIRES ET SOCIALES DE LA HAUTE LOIRE

8, rue de Vienne
43000 LE PUY EN VELAY

Tél : 04 71 07 24 00 Fax : 04 71 02 91 25

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

BILAN 2008 REALISE SUR LES 5 DERNIERES ANNEES

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION : **LE MONASTIER/GAZEILLE**



Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux d'alimentation)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nom de l'unité de gestion : LE MONASTIER/GAZEILLE

SITUATION ADMINISTRATIVE DES CAPTAGES

Rappels réglementaires :

La Loi du 16 juillet 1964 a rendu obligatoire l'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable et la Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a étendu cette exigence aux captages antérieurs à 1964 et dont la protection naturelle est insuffisante.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du service de distribution d'eau potable ou du maître d'ouvrage du captage, plus particulièrement à compter du 4 janvier 1997 (circulaire n°97/2 du 2 janvier 1997).

Note spécifique à l'attention du maître d'ouvrage :

Il vous appartient de vous assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (D.U.P.) a été signé par le Préfet, que ces documents et servitudes ont été inscrits aux hypothèques et que les documents d'urbanisme (P.O.S.) ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la D.U.P..

Pour de plus amples informations sur la procédure à suivre, ou si vous constatez des inexactitudes dans le tableau ci-dessous, rappelant la position administrative de vos captages telle qu'elle est connue de la D.D.A.S.S., je vous invite à prendre contact avec le service santé-environnement de ma direction.

DESCRIPTIF du ou des CAPTAGE(S)			SITUATION ADMINISTRATIVE				
Nom	Type	Commune d'implantation	Avis Hydrogéologue agréé	Avis C.D.H.	Autorisé le	Arrêté D.U.P.	Protection
CHATEAUNEUF	SOURCE	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	17/03/1995	09/07/1996		14/09/1996	Oui

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire sur les installations de distribution

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres suivants :

PH :	pH à 20°C (unitépH)	CTHF :	Coliformes thermotolérants / 100ml-MS	NO3 :	Nitrates (mg/l)
TURBNFU :	Turbidité (NFU)	ECOLI :	Escherichia coli/100ml	STRF :	Streptocoques fécaux / 100ml-l
		CDT25 :	Conductivité à 25°C (µS/cm)	AS :	Arsenic (µg/l)

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité, N = non conforme aux limites de qualité

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : LE BOURG

Conformité bactériologique	Conformité chimique
90,0 %	97,5 %

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
13/01/04	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
09/03/04	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
10/05/04	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	CHATEAUNEUF	C	C
01/06/04	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
21/07/04	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
08/09/04	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	N	C
22/11/04	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
07/12/04	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	CHATEAUNEUF	C	C
14/02/05	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
04/04/05	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	CHATEAUNEUF	N	C
09/05/05	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	N
14/06/05	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
23/08/05	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
24/10/05	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	N	C
07/11/05	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : LE BOURG

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
05/12/05	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	CHATEAUNEUF	C	C
09/01/06	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
07/03/06	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	CHATEAUNEUF	C	C
10/04/06	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
29/05/06	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
18/07/06	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	N	C
11/09/06	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
10/10/06	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
21/11/06	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	CHATEAUNEUF	C	C
02/01/07	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
27/03/07	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
16/04/07	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	CHATEAUNEUF	C	C
18/06/07	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
21/08/07	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	CHATEAUNEUF	C	C
17/09/07	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
22/10/07	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
17/12/07	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
12/02/08	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
17/03/08	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	CHATEAUNEUF	C	C
19/05/08	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
08/07/08	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
11/08/08	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	CHATEAUNEUF	C	C
15/09/08	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
17/11/08	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C
08/12/08	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	BOURG DU MONASTIER	C	C

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : LE BOURG

Détail	CDT25 µS/cm	ECOLI n/100mL	PH unitépH	STRF n/100mL	TURBNFU NFU
13/01/2004	118,00	0	7,40	0	
09/03/2004	117,00	0	7,20	0	0,30
10/05/2004	111,00	0	7,30	0	0,20
01/06/2004	117,00	0	7,35	0	0,20
21/07/2004	124,00	0	7,00	0	0,10
08/09/2004	129,00	3	7,00	4	0,20
22/11/2004	128,00	0	7,35	0	0,10
07/12/2004	129,00	0	7,40	0	0,20
14/02/2005	126,00	0	6,70	0	0,30
04/04/2005	116,00	1	7,20	2	0,20
09/05/2005	115,00	0	7,50	0	0,40
14/06/2005	122,00	0	7,30	0	0,30
23/08/2005	130,00	0	6,60	0	0,00
24/10/2005	134,00	18	7,25	5	0,10
07/11/2005	134,00	0	7,40	0	0,30
05/12/2005	130,00	0	6,50	0	0,20
09/01/2006	137,00	0	7,15	0	0,10
07/03/2006	128,00	0	6,80	0	0,20
10/04/2006	121,00	0	7,25	0	0,20
29/05/2006	126,00	0	7,55	0	0,20
18/07/2006	130,00	54	7,20	31	0,20
11/09/2006	133,00	0	7,25	0	0,20
10/10/2006	138,00	0	7,25	0	0,10
21/11/2006	137,00	0	7,05	0	0,30
02/01/2007	134,00	0	7,55	0	0,20
27/03/2007	134,00	0	7,15	0	0,10
16/04/2007	131,00	0	6,85	0	0,10
18/06/2007	138,00	0	6,90	0	0,30
21/08/2007	147,00	0	6,90	0	0,20
17/09/2007	146,00	0	6,80	0	0,20
22/10/2007	135,00	0	7,25	0	0,10



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nom de l'unité de gestion : LE MONASTIER/GAZEILLE

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : LE BOURG

Détail	CDT25 µS/cm	ECOLI n/100mL	PH unitépH	STRF n/100mL	TURBNFU NFU
17/12/2007	133,00	0	7,10	0	0,20
12/02/2008	130,00	0	7,00	0	0,20
17/03/2008	132,00	0	7,65	0	0,20
19/05/2008	125,00	0	7,05	0	0,20
08/07/2008	124,00	0	6,95	0	0,20
11/08/2008	131,00	0	7,30	0	0,10
15/09/2008	135,00	0	7,35	0	0,30
17/11/2008	118,00	0	7,40	0	0,50
08/12/2008	124,00	0	6,90	0	0,20

Type de l'installation :

Nom de l'installation :

Conformité bactériologique	Conformité chimique

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique

Détail